



**Mairie d'AYTRES
SERVICE VIE SCOLAIRE**

**ATTESTATION D'HEBERGEMENT SUR L'HONNEUR
ANNEE SCOLAIRE 2011 - 2012**

**A REMPLIR UNIQUEMENT SI LA FAMILLE EST HEBERGEES
PAR UNE AUTRE PERSONNE**

A....., le

Je soussigné(e) Monsieur, Madame

Atteste sur l'honneur, héberger à mon domicile situé :

N° : Bat : Escalier : Etage :

Voie :

Code Postal : Ville :

Monsieur, Madame

Et son / ses enfant(s) :

.....

Faire pour servir et valoir ce que de droit.

Signature de l'hébergeant :

Signature de l'hébergé(e) :

Art 441-7 du code pénal « est puni d'un an d'emprisonnement et de 15000€ d'amende le fait de :

1° d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts;

2° de falsifier une attestation ou un certificat originare sincère;

3° de faire usage d'une attestation ou d'un certificat inexact ou falsifié.

Les peines sont portées à trois ans d'emprisonnement et à 45 000€ d'amende lorsque l'infraction est commise en vue de porter préjudice au trésor public ou patrimoine d'autrui. »